

Communication au XLVème. Colloque de l' ASRDLF. Rimouski 25-27 août 2008.

Contre le dépeuplement des villages ruraux au Québec. Les apprentissages collectifs dans une ruralité difficile et l'approche REPEUPLER.

Enrique Colombino, professeur ® Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue/
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.

Le principal objectif de cette communication est d'illustrer la question des apprentissages collectifs dans la ruralité du Québec d'aujourd'hui, à partir d'une expérience de terrain dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, située à environ 700 kilomètres au nord-ouest de la ville de Montréal, dans cette province canadienne.

Une première section servira à présenter le contexte géographique, temporel et politique de cette expérience. Ensuite on présente les grandes lignes du projet REPEUPLER, ses objectifs, l'approche adoptée, les localités ciblées, les moyens utilisés et les résultats obtenus, suivi de nos constats analytiques et politiques, presque deux ans après de la fin de la démarche. On finira cette présentation avec une réflexion sur la pertinence de la recherche-action dans le cas présenté et sur le volet complémentaire pas toujours réussi de l'apprentissage collectif et la formation sur le tas permettant aux communautés l'accumulation de savoirs d'expérience.

I – Décroissance démographique en région rurale au Québec

L'Abitibi-Témiscamingue, est une grande région lacustre, forestière, agricole et minière très similaire à celle située de l'autre côté de la frontière au nord-est de la province de l'Ontario. Le territoire du « nord-ouest québécois » a été graduellement occupé et colonisé depuis la fin du 19^{ème} siècle (le Témiscamingue) et tout au long de la première moitié du 20^{ème} (l'Abitibi). L'occupation du territoire par la population d'origine européenne a été lente, tardive et assez extensive. Les peuplements humains sont restés petits et on les voit éparpillés aux alentours et au long des grands bassins hydrographiques (lacs Témiscamingue, Opasatica, Abitibi) ou de la voie du chemin de fer transcontinental (le nord et l'est de l'Abitibi). Les grands tracés routiers ont consolidé cette configuration spatiale (routes 101, 111 et 113; route 117).

Les chefs-lieux de chacune de cinq municipalités régionales de comté (MRC) de cette région sont des petites villes de services dont la population totale de chacune d'elles varie entre 2 600, 7 500, 12 500, 23 200 et 27 800 habitants, sans compter certaines annexions récentes de villages ruraux périurbains, plus ou moins éloignés de ces villes.

Le phénomène principal que motive notre intervention est celui du dépeuplement des petites localités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue. Le déclin démographique et la dévitalisation graduelle de ces territoires ruraux sont en général comparables aux autres régions périphériques du Québec, du Canada, et aussi des régions rurales similaires des États-Unis.

Évolution récente de la population de l'Abitibi-Témiscamingue, par MRC.

Chef-lieu et MRC	1981	1991	2001	2007 *
Amos	13 145	13 783	13 296	12 588
Autres (19) localités	11 752	11 551	11 794	11 758
MRC d'Abitibi	24 897	25334	25 090	24 346

La Sarre	8 861	8 513	7 873	7 405
Autres (25) localités	16 060	15 596	14 532	13 642
MRC d’Abitibi Ouest	24 921	24 109	22 405	21 047
Rouyn-Noranda	28 992	30 802	28 820	27 824
Autres (15) localités fusionnées	9 449	11 231	11 575	11 666
MRC Ville Rouyn-Noranda	38 441	42 033	40 395	39 490
Ville Marie	2 651	2 581	2 822	2 660
Autres (25) localités	15 165	14 800	15 016	14 347
MRC de Témiscamingue	17 816	17 381	17 838	17 007
Val-d’Or	21 430	23 842	23 194	23 206
Autres (16) localités	17 682	19 279	20 012	20 096
MRC de la Vallée de l’Or	39 112	43 121	43 206	43 302
Abitibi-Témiscamingue	145 187	155 444	148 934	145 192
				(*)

Sources : Statistique Canada et l’Institut de la statistique du Québec. (*) données provisoires.

Parmi les cinq chefs-lieux de la région, la ville de Val d’Or montre la meilleure croissance de sa population résidente (+ 8%), ainsi qu’une forte croissance dans les autres localités rurales (+ 13.6%) dans cette période 1981-2007. Ville Marie demeure stable; tandis qu’Amos et Rouyn-Noranda diminuent autour d’un -4%. Le cas inquiétant c’est La Sarre, avec un déclin de sa population de -16.4%, accompagné du déclin de ses autres localités rurales (-15%).

Quant aux populations des MRC, celle de l’Abitibi-Ouest décline de -15.5%. Tandis que la MRC de la Vallée de l’Or affiche une croissance de +10% de sa population. La MRC Ville de Rouyn-Noranda demeure stable (+2%) grâce à une forte croissance (+23.5%) de l’ensemble des autres localités rurales. La MRC Abitibi et celle du Témiscamingue diminuent entre -2% et -4% respectivement.

Ce constat démographique sommaire nous permet d’introduire le contexte politique provincial dans lequel s’inscrit notre démarche de recherche-action REPEUPLER, sujet de cet exposé.

En avril 2003 le Parti Libéral du Québec (PLQ) gagne les élections provinciales et déloge du pouvoir le Parti Québécois (PQ). Connu par sa plateforme souverainiste et son penchant pour des lois et des mesures interventionnistes, le PQ lègue une Politique nationale de la ruralité (2001- 2006) mise en place après quelques années de relations difficiles avec le monde rural et ses régions, et plusieurs consultations du milieu pour les harmoniser.

Parmi les nombreux problèmes ciblés par cette politique régionaliste et ruraliste il y en deux prioritaires pour le gouvernement et préoccupants pour les citoyens. D’abord la diminution persistante de la population du Québec rural, en particulier celle des localités éloignées des grands centres urbains. Et il y a les coûts croissants des services publics du palier provincial et du palier municipal, surtout dans ces mêmes régions périphériques.

La nouvelle politique de la ruralité implantée en 2001 se veut optimiste, simple, efficace et décentralisée : les 91 MRC de la province, donc, les municipalités rurales regroupées, auront un budget global de 90 millions de dollars à attribuer à des projets de développement local

pour les cinq prochaines années. C'est une bonne mesure, même si ce budget global n'est pas très généreux. L'évaluation des projets et l'octroi des fonds relève de chaque MRC à même son budget spécifique. On établit ainsi un « Pacte rural » entre le gouvernement provincial, les municipalités reconnues rurales dans la politique et les partenaires associés à elle (Solidarité Rurale du Québec, Fédération Québécoise des Municipalités).

Le PLQ arrive au gouvernement suite à une campagne électorale dont le principal mot d'ordre était simple et clair : « changement ». Et une cible sectorielle fort préoccupante pour tous : l'amélioration de l'offre publique de services de santé, en quantité et en qualité.

Coté régions, et dans son élan de changement, le nouveau gouvernement arrête en 2003 les subventions et les commandites aux Conseils régionaux de développement (CRD), des organismes civils de consultation et de concertation régionale, lesquels oeuvraient dans chaque région du Québec depuis plusieurs décennies.

En Abitibi-Témiscamingue ce type de regroupement associatif avait été mis sur pied en 1964 sous le nom de Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois (CERNOQ), lors de la première vague des tentatives de se doter au Québec d'organismes, des instruments et des approches pour orienter et planifier le développement économique régional et local. En 1971 le CERNOQ élargi sa mission et change de nom; il devient le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT), dont l'efficacité comme 'lobby' et la crédibilité comme rassembleur et mobilisateur étaient reconnus dans toute la province.

Ces anciens conseils CRD, par leur vocation d'écoute et de mobilisation des acteurs régionaux, autant publiques que ceux de la société civile, ont été une sorte d'école publique d'initiation à la gestion collective du développement, d'apprentissage de la démocratie participative et de formation citoyenne. Au fil des ans, les CRD ont rempli ainsi un rôle pédagogique, de formation des personnes impliquées à l'action politique concertée.

Exit donc des CRD en décembre 2003, et arrivée par loi des Conférences régionales des élus (CRÉ), une (ou plus d'une) pour chaque région administrative, avec présence majoritaire des élus municipaux (2/3 des membres) et présence sélective de représentants de la société civile, des secteurs socio-économiques et culturels reconnus (1/3).

Les mandats de consultation et de concertation de la CRÉ régionale sont remplis à travers de nombreuses tables de concertation (par secteurs ou par groupes sociaux), commissions, comités et forums publics de discussion. En suivant la tradition du CRDAT, la CRÉAT s'est doté en février 2007 d'un Plan stratégique de développement 2007-2011 suite à une vaste consultation régionale. Dans le texte de ce plan de développement on souligne brièvement le caractère fortement rural de la région mais on stipule « qu'il est difficile de cerner la spécificité de la ruralité » de la région. Et la question démographique est bizarrement absente comme problème et comme objectif stratégique. Elle mérite une seule petite phrase : « la décroissance démographique des milieux ruraux plus éloignés des pôles urbains demeure toutefois préoccupante » (CRÉAT, 2007 p.26).

Dès le début de son mandat le gouvernement libéral nomme dans l'équipe ministérielle une jeune députée de la Gaspésie comme Ministre déléguée au développement régional et au tourisme. La nouvelle ministre est donc responsable de la politique nationale de la ruralité héritée du gouvernement précédent, laquelle est maintenue pour les trois années suivantes, en attendant de bien saisir les enjeux et d'évaluer les premiers résultats de cette politique.

Dans ce contexte, en mars 2004 la ministre s'adresse par lettre à un chercheur de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) pour l'annoncer une aide financière gouvernementale afin de tester dans la région la démarche de recherche-action du Projet REPEUPLER, dont les caractéristiques et les objectifs avaient éveillé l'intérêt des fonctionnaires de son ministère.

L'entente formalisée entre le ministère gouvernemental et l'UQAT prévoit deux phases de réalisation. Dans la phase I la démarche REPEUPLER se fera dans quatre (4) localités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue et dans deux (2) autres du territoire de la Municipalité de la Baie James, dans la région administrative Nord du Québec. Dans cette phase I le projet sera réalisé à titre d'expérience pilote, car la démarche sera testée sur le terrain pour la première fois.

Quant à la phase II, elle transfère la démarche du projet dans six (6) autres localités à être sélectionnées ailleurs dans la province du Québec, dans des MRC à forte ruralité de la vallée du fleuve Saint-Laurent. Un montant du budget du contrat est réservé pour les travaux destinés à identifier les localités candidates. À l'automne 2004 une chercheuse de Montréal est désignée par le ministère pour ces travaux. Elle devra être formée et encadrée par le responsable terrain du projet de l'UQAT.

Selon l'entente contractuelle l'obligation principale de la Chaire Desjardins de l'UQAT pour la phase I du projet se lit comme suit : « *Dans l'esprit de la Politique nationale de la ruralité : identifier, compiler et analyser les perceptions, opinions et prises de position des principaux acteurs de six municipalités à vocation principalement agroforestière de l'Abitibi, du Témiscamingue et de la Baie James. Ce travail portera sur le constat de leur déclin démographique, les retombées inquiétantes de ce déclin et leur volonté de travailler comme collectivité unie pour contrer ce déclin. Seront également évaluées, les conditions permettant que ces collectivités se donnent des politiques locales de repeuplement réalistes, faisant consensus et d'une portée de moyens et longs termes.* »

Dans la phase II les travaux de sélection de six localités de la vallée du St-Laurent se feront « *en vue de savoir dans quelles conditions le projet pourrait être reproduit dans ces municipalités rurales dans le but de déterminer comment elles pourraient adapter cette approche* ». Le texte du ministère prévoit donc, des ajustements de l'approche REPEUPLER, pour des localités situées ailleurs dans la province. C'est l'aspect expérimental qui revient.

II – Le Projet REPEUPLER et les travaux sur le terrain

Le Projet REPEUPLER est une démarche de recherche-action participative (Smith, Willms, Johnson 1997), laquelle est adoptée par entente entre le conseil municipal de la localité participante, l'équipe de chercheurs de l'UQAT et les résidents impliqués. Le but du projet est de produire une réorientation des priorités de la municipalité par la prise de conscience des acteurs (Fals-Borda and Rahman, 1991) de la nécessité de contrer la perte de population et ses conséquences négatives, en faisant confiance à l'intelligence collective des résidents et leur capacité d'apprentissage et de changement.

Les principaux objectifs du projet sont : 1) Stabiliser et valoriser la population résidente de la localité rurale; 2) Sensibiliser le conseil municipal à l'importance de cet objectif et de le partager avec sa communauté résidente; 3) Élaborer collectivement un diagnostic de la

situation de la localité, ses problèmes prioritaires, les besoins et les attentes des résidents vis-à-vis leur conseil municipal, et leurs perceptions de la question démographique et de la qualité de vie locale; 4) se donner des activités et des projets à moyen et long terme afin de rendre la localité attractive, dans le but d'augmenter graduellement la population résidente.

Les objectifs 1, 2 et 3 font partie de l'étape 1 de la démarche du projet, dont l'aboutissement à court terme est le diagnostique de la situation locale. L'objectif 4 c'est toute l'étape 2 de la démarche, celle des actions et des projets mis de l'avant par les résidents et par leur conseil municipal pour atteindre à moyen et à long terme la stabilisation et l'augmentation de la population résidente. On serait ainsi dans le but principal du Projet REPEUPLER.

Voici le déroulement des différentes activités de réalisation du projet sur le terrain, telles que planifiées et réalisées entre l'automne 2004 et l'automne 2006 :

- Identifier les municipalités candidates par des portraits quantitatifs et selon l'avis des intervenants régionaux crédibles. Neuf localités possibles à l'automne 2004.
- Tournée d'information et démarche d'intéressement auprès du conseil municipal de chacune de ces neuf localités et des groupes de résidents locaux. On utilise la dynamique de groupe dans les ateliers d'échanges et des outils d'animation.
- Une grille de critères facilite le choix des localités candidates : a) localité agroforestière ou minière de très petite taille, 600 habitants ou moins; b) une ou deux localités par MRC ; c) un conseil municipal intéressé au changement et a devenir un partenaire du projet; d) des localités de profil économique différents : prospère, stable, dévitalisé; e) des localités dont la communauté résidente démontre un intérêt pour le développement endogène et des projets de renouveau;
- Deux municipalités communiquent leur manque d'intérêt. Les sept autres sont intéressées et conformes à la grille de sélection; elles sont retenues. On est rendus au début de l'année 2005.
- On explique à chaque conseil municipal la démarche de recherche-action et la portée de leur engagement, celui de la communauté, de l'UQAT et du ministère. Pour formaliser cette entente de collaboration et de partenariat pour la réalisation du Projet REPEUPLER le conseil doit voter une résolution municipale, avec une clause de contribution financière au projet, ainsi que la nomination d'un conseiller municipal chargé de l'application de la résolution et du suivi des travaux.
- Entre janvier et avril 2005 sept (7) localités votent favorablement chaque résolution municipale. Elles sont : Moffet et Rémigny dans la MRC du Témiscamingue; Authier et Rochebaucourt dans les MRC d'Abitibi-Ouest et Abitibi; Val Paradis, Beaucanton et Villebois dans la MRC Municipalité de la Baie James. Toutes ces localités ont environ 300 habitants et sont relativement perplexes devant l'objectif « repeupler ».
- On engage une personne ressource par localité, une résidente bien connue, pour la coordination des travaux de terrain avec l'équipe de chercheurs. Au printemps 2005 on réalise des ateliers de formation intensive des coordonnatrices et des ateliers d'animation et d'initiation à l'approche REPEUPLER pour les résidents intéressés. Des comités locaux REPEUPLER sont formés dans chaque localité. On prépare le terrain pour une vaste enquête auprès des résidents de chaque localité.
- Entre mai et septembre 2005 l'équipe de chercheurs réalise sept enquêtes de maisonnée auprès d'un échantillon aléatoire de résidences, avec cueillette des réponses anonymes et confidentielles fournies par les personnes rencontrées.
- À l'automne 2005 on compile et on analyse toutes les réponses, localité par localité et on rédige un rapport sommaire des résultats pour chacune d'elles. Durant l'hiver

2005-2006 l'équipe de chercheurs fait des séances d'information à l'aide de ce rapport préliminaire, auprès des conseils municipaux et des comités locaux REPEUPLER. On analyse les résultats de l'enquête avec les partenaires et on autorise leur diffusion auprès de chaque communauté locale avec un calendrier de rencontres publiques. On rédige les rapports définitifs de la démarche REPEUPLER dans chaque localité, avec les résultats de l'enquête de maisonnée, des différents 'focus group' sectoriels, ainsi que des entretiens individuels réalisés en 2005 et en 2006.

- Les assemblées publiques de résidents par localité sont tenues au printemps 2006. On présente les principaux résultats de la démarche. Les résidents et leurs élus dialoguent en assemblée, rapport à la main; ils échangent sur le présent et l'avenir de leur localité et de leur paroisse dans un exercice de démocratie participative. C'est bien réussi.
- Les comptes rendus des assemblées publiques et la compilation des recommandations par localité sont élaborés entre juin et novembre 2006. Ensuite les conseils municipaux délibèrent sur ces comptes rendus des assemblées, et prennent acte de la situation de la localité. Cela complète l'étape 1 de la démarche, celle du diagnostique, à l'automne 2006. Certains conseils adoptent rapidement une ou plusieurs recommandations, par exemple, en relation aux problèmes prioritaires de la localité. C'est l'amorce de l'étape 2, celle des actions et des projets de renouveau à moyen et à long terme.

En janvier 2007 la Chaire Desjardins de l'UQAT dépose auprès du commanditaire gouvernemental, un rapport succinct mais complet des travaux réalisés et des résultats obtenus dans les sept localités de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie James. On attend du ministère des commentaires analytiques ou factuels et la possibilité de continuer le projet en faisant le suivi de l'étape 2 dans chaque localité.

Voici en bref les résultats de la démarche. Cinq localités sur sept ont adopté pleinement ou en partie l'approche REPEUPLER avec des initiatives ou des mesures conformes aux recommandations venant de la communauté locale, et conforme aux objectifs du projet (voir page 4). Elles sont : Rémigny (la plus mobilisée et décidée à agir), Rochebaucourt, Val Paradis, Beaucanton et Villebois. Seulement Authier, dans la MRC d'Abitibi-Ouest avait débarqué de la démarche en décembre 2005 suite à l'élection d'un nouveau maire et un nouveau conseil municipal. Quant à Moffet au Témiscamingue, le conseil municipal avait décidé en décembre 2006 de suspendre l'étape 2 de la démarche, tout en gardant l'intérêt pour l'approche. Cette localité vivait une grave crise de l'emploi forestier par la suspension des approvisionnements en bois et la fermeture des usines.

Cette crise des industries du sciage du bois et des pâtes et papiers a été accompagnée d'une remise en question profonde de la politique forestière du gouvernement du Québec. Toutes les localités rurales du Québec et leurs entreprises liées à l'exploitation de la forêt, ont été durement affectées par cette double crise. La conjoncture est grave, autant sur le plan économique que politique.

Le gouvernement libéral à Québec multiplie des mesures de relance et remanie les fonctions ministérielles. En décembre 2006 on met en place la nouvelle version de la Politique nationale de la ruralité (« Une force pour tout le Québec ») pour la période 2007-2014. En avril 2007 la jeune députée et ministre, commanditaire du Projet REPEUPLER, est placée à la tête du nouveau ministère des Affaires municipales et des Régions (exit le vieux ministère des Affaires municipales) et en plus elle est nommée Premier Ministre suppléant, soit la numéro 2 au sein du gouvernement libéral et à l'Assemblée nationale.

Dans ce contexte, on languit en attendant une rétroaction de nos commanditaires; tandis que nos localités rurales partenaires se sentent lâchées sans explication.

Il serait opportun maintenant de faire un tour des principales caractéristiques du Projet REPEUPLER, et inclure une première appréciation qualitative à partir de nos sources, suite à l'expérience de terrain en Abitibi-Témiscamingue en 2005 et en 2006.

Principales caractéristiques et composantes du Projet REPEUPLER – Phase I

Caractéristique et composante	Qualité positive	Qualité à améliorer
<u>Acteurs principaux</u>		
a. le conseil municipal, sa présidence	Pérennité. Légitimité. Gouvernance locale. Accès aux ressources.	Scolarisation. Fermeté politique. Formation continue
b. la communauté des résidents et ses leaders impliqués	Valorisation. Intelligence collective. Fierté, attachement.	Animation collective Disponibilité. Formation intensive.
c. l'équipe de recherche, promotrice du projet et de la démarche	Implication. Vision. Méthode. Instruments. Distance critique.	Plus d'écoute. Plus de suivi terrain. Persévérance.
d. l'organisme commanditaire de la réalisation du projet	Intérêt politique. Pouvoir financier. Pragmatisme.	Respect des acteurs partenaires. Communication.
<u>Objectifs principaux</u>		
e. Stabilisation de la population	Facile à comprendre.	Atteindre la cible.
f. Valoriser la population résidente	Consensus possible. Qualité de la vie locale.	Sensibilisation. Communication.
g. Sensibiliser le conseil municipal à la priorité stabilisation de la population résidente	Gouvernance orientée. Impact fiscalité locale. Innovation politique	Fermeté politique Formation ad-hoc. Communication
h. Sensibiliser le conseil municipal à la valorisation des résidents	Partenariats municipalité/ groupes communautaires Qualité de vie locale	Conviction ferme Initiatives Récurrence
i. Diagnostique de la situation locale élaboré 'par en bas', collectivement	Participation résidents La prise de parole Données stratégiques	Intérêt à la suite Formation intensive Prise de décisions
j. Activités et projets pour augmenter la population résidente	Agir innovateur Horizon temporel Gouvernance orientée	Initiatives Récurrence Fermeté politique

Caractéristique et composante	Qualité positive	Qualité à améliorer
<u>Méthode et outils</u>		
k. Recherche-action participative	Partage des objectifs Partenaires engagés Volonté d’aboutir	Compréhension Formation intensive Communication
l. Ateliers d’animation et discussion sur les enjeux de Repeupler	Prise de parole Dynamique de groupe Socialisation	L’argumentation Compilation ex-post Formation ciblée
m. ‘ Focus group’ sectoriels en agriculture locale, foresterie, sociocommunautaire, tourisme	Savoirs d’expérience Clarté des enjeux Prise de parole	Peu quantitatifs Compilation ex-post La suite du portrait
n. Entretiens individuels sur des sujets spécifiques, sociaux, économiques ou politiques	Savoirs d’expérience Données méconnues Prise de parole	Pertinence Validation Utilité informative
o. Enquête de maisonnée par échantillon aléatoire et questionnaire semi fermé	Prise de parole Confidentialité Données stratégiques	Clarté des questions Information ex-ante Nombre de questions
p. Assemblées publiques d’information et d’opinion	Prise de parole Démocratie locale Mobilisation politique	Présence de leaders Propositions à valider Comptes-rendus
q. Données photographiques	Valeur de l’image Reconnaissance Mémoire graphique	Prises selon critères Diffusion/exposition Utilité informative
r. Rapports de diagnostique par localité	Portrait et miroir Données stratégiques Référence permanente	Lecture et analyse. Diffusion. Mise à jour.
s. Journal de bord du chercheur	Chronologie des faits Aide-mémoire	Habitude Précision et clarté
<u>Actions résultantes ou attendues</u>		
. Loger la localité sur un site web	‘Visibilité’ accrue	Entretien du site
. Valoriser des atouts touristiques	Innovation locale	Professionnalisme
. Accueil des nouveaux arrivants	Impression favorable	Formation intensive
. Terrains et maisons à bas prix	Attractivité	Accueil, ouverture
. Célébrer les familles et les résidents	Reconnaissance	Récurrence
. Améliorer les services municipaux	Sens des priorités	Impact financier
. Créer un événement original	Attractivité, nouveauté	Professionnalisme
. Jumelages : municipalité, école, etc.	Animation périodique	Mobilisation locale
. Festival traditionnel renouvelé	Entreprendre	Persévérance

Sources : Ateliers REPEUPLER, comptes-rendus, entretiens, focus group, journal de bord.

III – Recherche-action, apprentissages collectifs et la démarche REPEUPLER

Le Projet REPEUPLER de la Chaire Desjardins de l'UQAT a éveillé un grand intérêt dans des organisations vouées au maintien des populations des territoires ruraux du Québec en bonne santé communautaire, politique et institutionnelle, telles que Solidarité Rurale du Québec et la Fédération Québécoise des Municipalités, deux partenaires importants de la Politique nationale de la ruralité.

Des nombreuses demandes d'information et d'intervention nous sont parvenues des MRC et des localités rurales d'autres régions du Québec. Nous avons donné des conférences et animé des ateliers en dehors de notre région. On nous demandait souvent si la Phase II du projet REPEUPLER avait été autorisée et financée par le gouvernement. La réponse négative les a beaucoup déçus. Mais rien n'est joué définitivement. Le problème du déclin démographique et de la dévitalisation de la ruralité périphérique au Québec est toujours là.

Ce que nous amène à l'acteur politique central de la démarche REPEUPLER : l'habitant; la communauté des résidents et les élus au conseil municipal de la localité rurale.

En grande majorité ces habitants sont courageux, déterminés et fiers d'avoir « défriché et bâti les paroisses et leur pays à eux » comme ils disent. Mais aujourd'hui ils sont moins nombreux, ils prennent de l'âge, ils ont « de la misère avec la relève », leurs services de proximité sont rendus au strict minimum; et ils ont peu de contrôle de leur avenir. Malgré cela, ils sont satisfaits de leur vie actuelle dans la localité (moyenne de 69% pour les sept localités). Quant à l'avenir ils préfèrent que leurs enfants restent et fassent leurs vies dans la localité (moyenne de 59 pour sept localités). Un optimisme un peu mitigé.

Dans notre rapport des réalisations et des résultats du Projet REPEUPLER, envoyé au ministère commanditaire, nous avons dit : « Les chercheurs de la Chaire Desjardins ont constaté depuis longtemps l'importance pour la localité de compter avec une communauté vivante et mobilisée...Ce 'capital sociocommunautaire' est un atout, une ressource précieuse de l'endroit. Une localité viable ne peut pas s'en passer d'elle. Un projet de repeuplement ne peut pas se réaliser sans cette ressource collective » (Colombino, E., 2007 page 16).

D'où la nécessité d'aller au delà de la recherche-action classique (Dionne, H.1998) dans les territoires ruraux où les niveaux d'alphabétisation et de scolarisation laissent à désirer. Une approche de moyen et long terme doit ajouter, dès le début de la démarche, des activités complémentaires de formation (ad hoc, intensive, continue) et des outils d'animation adaptés à chaque sujet et à chaque situation.

Dans l'argumentaire de la Proposition de session « Accompagner le développement territorial par la formation » on peut lire : « *La démarche de recherche-formation-action n'est pas une simple production par la recherche d'énoncés enseignables, elle consiste en un enrichissement croisé entre les différentes composantes* ». (Programme du XLVe Colloque ASRDLF 2008). Les chercheurs de la Chaire Desjardins de l'UQAT partagent cette affirmation, et on pourrait souligner l'enrichissement entre les différents acteurs partenaires de la recherche-action participative, car ces acteurs – nous y compris- ont acquis des savoirs d'expérience d'une grande importance. Nous y reviendrons là-dessus.

Le paragraphe du programme cité continue ainsi : « *La formation est une mise à l'épreuve des fondements théoriques et méthodologiques élaborés par la recherche, en les confrontant à la réalité 'terrain'. Elle répond à une commande ou à des questions d'acteurs partenaires* ». (Programme du XVI Colloque de l'ASRDLF 2008). C'est acquis que dans notre démarche en Abitibi-Témiscamingue la composante formation amène à une remise en question de nos acquis théoriques et conceptuels à propos du 'progrès' et du développement local en contexte de ruralité périphérique.

Dans cette ruralité il n'y a de développement comme tel (déploiement des activités, croissance ou expansion économique), mais stagnation ou dévitalisation. Il n'y a pas de pauvreté généralisée non plus. Les ménages et les familles de nos localités rurales ont des niveaux de vie convenables : en 2001 ils étaient de 45 325\$ et de 50 229\$ en moyenne respectivement pour des localités de 2 500 habitants et moins (Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005). Et il y a l'attachement : « chez nous, on a la paix ».

L'arrivée des nouvelles technologies de la communication et de l'information ouvrent des possibilités à la paroisse. Cela stimule certaines initiatives à l'aide du câble, des cellulaires ou des ordinateurs branchés sur la bande large. Les atouts touristiques, le terrain à vendre, le petit journal local, ou la localité toute entière se trouvent de plus en plus sur le web avec des résultats fort intéressantes : les jeunes sont valorisés, des idées de projets émergent, l'information circule plus, une ouverture sur le monde virtuel devient réalité.

Les savoirs d'expérience émergent avec les mouvements de la vie et les cogitations; la 'praxis' c'est la mouvance quotidienne qu'au fil des ans nous permettent de tirer des leçons à conserver. À l'échelle d'une communauté enracinée, ce sont des apprentissages collectifs incorporés à la culture locale. Ces savoirs sont vivants si utilisés selon les circonstances; sinon, ces savoirs moisissent au fil des ans car inactifs. D'où l'importance de l'école et de la formation des adultes pour actualiser ces savoirs et pour revigorer les individus les possédant.

Dans le cas de notre recherche-action participative la formation est une composante décisive afin d'assurer une dynamique efficace entre les acteurs partenaires, et une condition *sine qua non* pour réussir l'objectif de valorisation de la communauté résidente (« un habitant, ça compte ») et de stabilisation de la population locale (« un nouvel arrivant pour chaque départ d'un résident »). Malheureusement les circonstances politiques et les délais de réalisation du projet n'ont pas permis de mettre en valeur cette composante, en l'utilisant plus fréquemment. Mais pour nous ce n'est que partie remise.

Attention aussi à la variable 'temps' dans une ruralité des grands espaces. Rien presse, ou presque. Dans le cas de REPEUPLER, notre budget 'temps' devait être deux fois plus que celui prévu au départ. Et il fallait finir la démarche sur le terrain malgré le retard dans l'échéancier et des moyens financiers insuffisants. Un autre acquis du savoir d'expérience.

IV – En guise de conclusion

Le Projet REPEUPLER a été présenté comme une expérience pilote, commanditée par le Gouvernement du Québec et réalisée par une équipe de chercheurs de la Chaire Desjardins de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Cette expérimentation de terrain dans sept petites localités rurales de la région va de l'automne 2004 à l'automne 2006.

REPEUPLER ce n'est pas seulement une démarche de recherche-action participative, mais il est aussi et surtout un projet politique. Et voici pour quoi.

Le domaine de la population d'un pays, d'une région, et la dynamique présente et à venir de cette population est l'une des fonctions principales d'un État moderne;

Le projet s'adresse principalement à la municipalité locale, aux élus municipaux membres de son conseil d'administration, car elle est la seule institution légitime et probablement capable de se procurer les ressources pour des actions concrètes. Et parce qu'elle est pérenne. Le dépeuplement des localités rurales visées par le projet s'est produit graduellement durant quatre décennies; le repeuplement graduel n'est peut être envisagé qu'à moyen et à long terme;

Le projet s'adresse aussi au citoyen résident, à l'habitant d'une communauté locale concernée par le dépeuplement, par la perte de valeurs de ses actifs, surtout les actifs immobiliers (maison résidentielle, chalets, terrains, terres), par la perte de ses services de proximité : l'école, l'église, le centre de santé, la caisse populaire, le bureau postal, la caserne des pompiers et autres commerces et services essentiels, le dépanneur, la pompe à essence, le garage de mécanique, les restaurant local, l'auberge ou motel. Sans parler de la difficulté ou le déperissement des activités sociocommunautaires, de loisir ou culturelles.

Indirectement le projet s'adresse donc au gouvernement de l'État provincial. Les trois principaux partis politiques du Québec ont des discours sur l'importance des régions et leurs inquiétudes quant au déclin démographique et la dévitalisation des localités rurales, et des discours sur l'importance de l'immigration pour l'avenir de la province. Ce n'est pas par hasard que le gouvernement actuel du PLQ s'est intéressé au projet REPEUPLER dès son arrivée au pouvoir en 2003 et l'a financé à l'avance, sans plus de formalité qu'un simple contrat rédigé et signé plus tard.

Trois ans après, dans le document de présentation de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 du gouvernement du Québec, annoncée en décembre 2006 par la ministre commanditaire de notre projet, on peut lire : « *En effet (..) la population des régions ressources a affiché une décroissance assez importante depuis 1996 et légèrement plus dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains. Toutefois, il convient de souligner que cette décroissance s'est affaiblie au cours des trois dernières années* ». Soit 2003, 2004 et 2005 pour ces données (Gouvernement du Québec, 2007 page 13).

Dans ces documents de la Politique nationale de la ruralité il n'y a pas de mention explicite ou d'allusion au 'repeuplement' des paroisses marginales. Mais des éléments centraux du projet REPEUPLER sont bien présents dans la dite Mesure des laboratoires ruraux, l'une des nouveautés de cette politique par rapport à la précédente. On peut le lire : « *Les expériences de laboratoires ruraux consistent en des projets pilote d'une durée pouvant atteindre six ans. Ces derniers portent sur des sujets présentant, pour les communautés rurales du Québec, des voies d'avenir qui méritent d'être explorées* » (Gouvernement du Québec, 2007 page 6). Parmi les exemples des 15 champs thématiques ciblés pour ces laboratoires ruraux l'on trouve les suivants : l'accueil, l'installation et l'intégration de nouvelles populations; l'école au cœur de la communauté rurale; la culture et le patrimoine au cœur du développement rural (dont la valorisation de l'image des communautés rurales); la famille comme pierre angulaire de la vie collective; les modèles

de développement rural porteurs (on propose le renouvellement de la socioéconomie rurale en misant sur le partenariat local, la concertation, la mobilisation, l'animation et la connaissance approfondie des populations). Constat : ça ne manque que la recherche-action participative avec la formation des acteurs locaux, omniprésente à toutes les étapes.

L'approche REPEUPLER est donc pertinente au Québec rural. Elle sera présente d'une manière ou d'une autre dans les projets de centaines et centaines de localités rurales, transformées en 'laboratoires' et mobilisées pour réaliser leurs expérimentations sociocommunautaires à ciel ouvert. C'est une perspective fort intéressante.

Sources bibliographiques et autres

ARTAUD, G. 1981. « Savoir d'expérience et savoir théorique. Pour une méthodologie de l'enseignement basée sur l'ouverture à l'expérience ». *Revue des sciences de l'éducation*, vol. VII, no 1, hiver 1981.

BARNESLEY, J., ELLIS, D. et al. 1992. *Research for change : participatory action research for community groups*. Vancouver : Women's Research Centre.

BRASSARD, M-J. 2003. *La valorisation et la reconnaissance des savoirs collectifs locaux : un outil de transformation sociale pour les petites communautés?* Thèse de doctorat. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi-UQAC.

COLOMBINO, E. 2007. *REPEUPLER. Vers une politique de repeuplement des petites collectivités rurales du Québec*. Rouyn-Noranda, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. UQAT (non publié).

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS, 2006. *Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2007-2011*. Rouyn-Noranda, CRÉAT.

DIONNE, H. et l'Institut Nord-Sud. 1998. *Le développement par la recherche-action*. Paris et Chicoutimi. Édition L'Harmattan.

FALS-BORDA, O., RAHMAN, M.A. 1991. *Action and knowledge : breaking the monopoly with participatory action- research*. New York & London : The Apex Press; Intermediate Technology Publications.

GASTIL, J. 1993. *Democracy in small groups. Participation, Decision Making & Communication*. Gabriola Island, B.C., New Society Publishers.

GODRON, J. 2003. *Le territoire stratégique. Nouveaux enjeux et clés de réussite du développement économique décentralisé*. Paris, Édition L'Harmattan.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2007. *Politique nationale de la ruralité 2007-2014. Une force pour tout le Québec*. Affaires municipales et régions, Québec.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2007. *Mesure des laboratoires ruraux*. Affaires Municipales et régions. Québec.

- GUÉRIN, M., VOLLET, D. (dir.) 2001. *Territoires ruraux et nouveaux venus*. Clermont-Ferrand, CEMAGREF/ENGREF. Édition ENITA.
- GUMUCHIAN, H. et al. 2003. *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris, Anthropos.
- KLEIN, J-L. 2005. « Vers le développement par l'initiative locale : une perspective opérationnelle ». Dans JEAN, B. et LAFONTAINE, D. (dir.) *Territoires et fonctions*. Tome 2, Des pratiques aux paradigmes. Rimouski. Édition GRIDEQ/CRDT. UQAR.
- MOQUAY, P., ROUSSEL, V. (dir.) 2002. *Les politiques d'accueil dans les territoires Ruraux*. Clermont-Ferrand, CEMAGREF/ENGREF. Édition ENITA.
- SMITH, S.E., WILLMS, D.G., JOHNSON, N.A. 1997. *Nurtured by knowledge : learning to do participatory action-research*. New York and Ottawa : The Apex Press. International Development Research Centre, IDRC.

Résumé : En 2004 le gouvernement du Québec a demandé à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) de tester sur le territoire une approche visant à élaborer des politiques locales de repeuplement des villages ruraux en déclin démographique. Le projet REPEUPLER a été mis à l'oeuvre dans sept (7) petites localités d'environ 300 habitants chacune, avec l'accord de la municipalité locale comme principal partenaire, et des comités de résidents issus de la communauté. En 2005 et 2006 on a élaboré collectivement un diagnostic de la situation locale pour chaque village, et choisi des pistes d'action. Cinq villages sur sept adoptaient d'une manière ou d'une autre l'approche REPEUPLER. En décembre 2006 le gouvernement du Québec publie sa nouvelle « Politique nationale de la ruralité 2007-2014 » dont les objectifs de revitalisation et de repeuplement des villages ruraux sont ceux priorisés par l'approche ici analysée. Cependant, nos réalités rurales sont coriaces. On est au début d'un lent renouvellement des petites collectivités rurales du Québec.

L'auteur : **Enrique Colombino, professeur @ de l'UQAT.** Chercheur associé à la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, UQAT. Tél. 819- 762 0971 poste 2332. Télécopieur 819- 797 4727. Courriel : enrique.colombino@uqat.ca . Il vit en Abitibi, Québec.

L'objectif de la communication : Faire le point de ce projet pilote après trois années de travaux de terrain. Présentation sommaire de cette expérience et de ses résultats à date, via un tableau évaluatif, sur les points forts et les points faibles de l'approche REPEUPLER dans le contexte politique et économique de la ruralité régionale en Abitibi-Témiscamingue. Plus en particulier, on analysera la question des apprentissages collectifs envisagés par le projet .

Session visée : « Accompagner le développement territorial par la formation. Quels dispositifs d'apprentissage collectif et quelles compétences mobiliser? »V.Angeon, S.Lardon, P.LeBlanc.

L'originalité du sujet : On expérimente la recherche-action participative avec le conseil municipal et avec la communauté de résidents mobilisée, dans des très petites collectivités rurales dévitalisées de l'Abitibi-Témiscamingue. On les propose de considérer sérieusement un objectif démographique de repeuplement, à moyen et à long terme. C'est rare sinon inédit.

La méthode : L'approche REPEUPLER privilégie la méthode de la recherche-action participative. Les acteurs principaux sont : le conseil municipal, un groupe de résidents mobilisés, une personne ressource de la localité; et l'équipe terrain de la Chaire Desjardins.

Les résultats attendus : a) « Analyse des perceptions, opinions et des prises de position des principaux acteurs des sept localités agroforestières participantes, quant à la situation locale

de déclin démographique et de dévitalisation », ainsi que les pistes d'action pour des projets de revitalisation. b) Identifier « les conditions permettant l'élaboration et l'adoption de politiques locales de repeuplement réalistes et faisant consensus ».

Bibliographie sommaire :

GASTIL, John (1993) Democracy in small groups . Participation, Decision Making and Communication. New Society Publishers. Gabriola Island, B. Columbia.

BRASSARD, Marie-Joëlle (2003) : « La valorisation et la reconnaissance des savoirs collectifs locaux : un outil de transformation sociale pour les petites communautés? » Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi UQAC, Chicoutimi.

GODRON, Jacques (2003) : Le territoire stratégique. Nouveaux enjeux et clés de réussite du développement économique décentralisé. Édition L'Harmattan, Paris.

KLEIN, Juan-Luis (2005) : « Vers le développement par l'initiative locale : une perspective opérationnelle ». Dans : Territoires et fonctions. Sous la direction de Bruno JEAN et Danielle LAFONTAINE. Tome 2 : Des pratiques aux paradigmes. Éditions du GRIDEQ/Éditions du CRDT. UQAR, Rimouski. Pages 257-266.

GUMUCHIAN, Hervé et al. (2003) : Les acteurs, ces oubliés du territoire . Anthropos, Paris.

GUÉRIN, Marc et Dominique VOLLET , sous la direction de, (2001) : Territoires ruraux et nouveaux venus. Éditions ENITA, Clermont-Ferrand.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC (2003) : 10 ans de Mémoires . Édition Solidarité Rurale du Québec. Nicolet.